

Communiqué de presse
Septembre 2021

Sauvons l'Hôtel de la Mer au Domaine du Rayol



Au Rayol-Canadel dans le Var, l'Hôtel de la Mer, bâti en 1912 sur un promontoire qui domine la baie du Figuier, est représentatif de l'architecture balnéaire d'inspiration classique du début du XX^e siècle, lorsque quelques familles fortunées découvrent les rivages de la corniche des Maures et font bâtir leur résidence de villégiature sur cette côte restée sauvage.

De la Grande Villa à l'Hôtel de la Mer

En 1912, un homme d'affaires parisien natif de Bormes-les-Mimosas, Alfred Théodore Courmes, fait construire au Rayol la Grande Villa, dessinée par l'architecte Guillaume Tronchet, et organise un jardin d'agrément, où figurent palmiers, dattiers, eucalyptus, agaves et mimosas.

En 1925, avec l'essor touristique et la création d'une station balnéaire au Rayol, les Courmes vendent leur hôtel particulier qui est transformé en hôtel touristique et casino pour devenir « l'Hôtel de la Mer ».

En 1939, le domaine est acheté par l'industriel aéronautique Henry Potez qui entreprend des travaux de rénovation de la villa. En 1974, une mutuelle achète le domaine dans la perspective d'une opération immobilière qui n'aboutira pas grâce à la mobilisation d'associations locales défendant la préservation du site. Enfin, en 1989, après de longues négociations, le domaine du Rayol est acquis par le Conservatoire du littoral, pour garantir sa protection définitive et engager avec l'association du Domaine du Rayol, gestionnaire du site, un ambitieux projet de valorisation de ce site remarquable aux plans paysager, écologique et architectural.

Réhabilité, le domaine est aujourd'hui un jardin remarquable ouvert au public : *Le jardin des Méditerranées*, une mosaïque de jardins évoquant diverses régions du monde au climat méditerranéen, créé sur 7 hectares par le paysagiste Gilles Clément.

Une architecture classique typique de la Côte d'Azur



L'architecture de la villa s'inscrit dans un style classique et rococo, moins fastueux que la plupart des autres villas typiques de la Côte d'Azur. Au nord, la façade d'entrée sur deux niveaux est sobre et abrite une pergola aux colonnes toscanes qui repose sur un perron. Une balustrade souligne le toit-terrasse.

Au sud, sur trois niveaux tournés vers la mer, s'élève une impressionnante façade d'apparat avec une terrasse panoramique, dont les formes empruntent aux répertoires des XVII^e et XVIII^e siècles français. Deux volées d'escaliers en fer à cheval permettent d'accéder aux jardins.



Les éléments et décors qui caractérisaient l'identité de la Grande Villa à l'époque de sa construction ont aujourd'hui disparu. Mais quelle que soit l'époque, la caractéristique de cette villa est d'être en totale interaction avec le paysage.



Aujourd'hui, l'Hôtel de la Mer est le principal bâtiment d'accueil du public du Domaine du Rayol. Le souhait de restaurer l'extérieur de l'édifice fortement dégradé a toujours été freiné par des financements insuffisants. Initié en 2021 par l'Etat, le Plan de relance est une opportunité sans précédent qui va permettre d'engager des travaux de restauration (consolidation du bâtiment, façades, menuiseries, fresques et bas-reliefs) et ainsi redonner au bâtiment son unité architecturale perdue en respectant les savoir-faire et les matériaux traditionnels.

Ces travaux sont estimés à 1,5 million d'euros. La participation de l'Etat, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conservatoire du littoral s'élève à 1,26 million d'euros. Il reste néanmoins à mobiliser des financements complémentaires à hauteur de 240 000 euros.



Afin de compléter ce budget, le Conservatoire du littoral et l'Association du Domaine du Rayol lancent un appel aux dons à tous les amoureux de ce lieu unique, à tous les épris du littoral varois, à tous les passionnés du patrimoine français, pour soutenir cette opération de réhabilitation.

Pour participer à la restauration de l'Hôtel de la Mer, vous pouvez adresser votre don* au Conservatoire du littoral, *Opération Ensemble, restaurons l'Hôtel de la Mer du Domaine du Rayol* :

- en ligne sur <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/60-faire-un-don.htm>
- par courrier : Conservatoire du littoral
Opération « *Ensemble, restaurons l'Hôtel de la Mer du Domaine du Rayol* »
Corderie Royale – CS 1137
17306 ROCHEFORT CEDEX

Une journée d'inauguration sera organisée en 2023 en présence de tous les donateurs.

**Les dons effectués au profit du Conservatoire du littoral, organisme reconnu d'intérêt général, ouvrent droit à une réduction d'impôts :*

- pour les particuliers, 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % des revenus imposables.
- pour les entreprises, 60 % du montant du don, dans la limite de 5 % du CA de l'entreprise.



© Photo 1/ Pascal Tournaire. 2/ Archives Famille Chouanard. 3/ Archives Domaine du Rayol. 4-5/ Matonti A&P. 6/ DR. 7/ Imtinène Rahma Barkia.

Contacts presse

Conservatoire du littoral - Sophie Séjalon 04 42 91 64 10 s.sejalon@conservatoire-du-littoral.fr
Association du Domaine du Rayol - Christine Roméro 04 98 04 44 04 comm@domainedurayol.fr